LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics

RGTR

Luxembourg, le 11.11.2026

AVIS Perturbation 2026/1038 du 30.10.2026

Rectificatif II du 06.11.2026 valable à partir du 16.11.2026

Objet : Lignes 911, 950, F01, K14, K35, M03, M04, M15, M16 et M19

En raison de travaux routiers, la N.12 à Pratz sera barrée à toute circulation

du lundi 9 novembre 2026 jusqu'au samedi 28 novembre 2026 inclus.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux :

Lignes 911, 950, F01, K14, K35, M03, M04, M16, M19

Les courses d'autobus concernées circuleront en provenance de Bettborn via le CR116 en direction de Schandel – à gauche Duerfstross et Viichtenerstrooss en direction de Vichten – Rue de Schandel – à gauche Rue d'Useldange (CR305) en direction de Grosbous – à gauche Rue d'Arlon (CR307) et faire demi-tour – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
 - PRATZ, Biebergriescht
 - PRATZ, Haaptstrooss
 - PRATZ, Bousserpad



© Fond de plans - Administration du Cadastre et de la Topographie

Instruire personnel intéressé!

4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

service@mobiliteit.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

Ligne M15

Les courses d'autobus concernées circuleront de Buschrodt via la N12 en direction de Grosbous - CR306 en direction de Vichten – à droite Rue de Schandel en direction de Schandel – Duerfstrooss – à droite CR116 vers Bettborn.

- Les arrêts suivants ne seront pas desservis :
 - PRATZ, Bousserpad
 - PRATZ, Haaptstrooss
 - PRATZ, Biebergriescht

Remarque pour les lignes : K14, K35, M03, M04, M15, M16, M19

Les départs de toutes les courses du matin seront avancés de 10 minutes. Les arrêts entre le départ et Pratz seront également avancés de 10 min.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Transports Réguliers

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concernée(s).